

différentes possibilités comme notre programme Partenaires pour le progrès ou le Service d'assistance canadien aux organismes. L'avenir de l'Ukraine se jouera pendant les six premiers mois de 1994. Nous sommes prêts à envoyer des observateurs pour les élections du printemps et nous nous préparons à faire beaucoup plus pour favoriser le développement de la démocratie. La commission électorale ukrainienne recevra bientôt une offre comprenant de la formation, de l'aide pour sensibiliser les électeurs et des conseils sur la couverture médiatique.

Nous disposons maintenant des outils nécessaires pour gérer notre relation qui prend de plus en plus d'ampleur : notre ambassade à Kiev fonctionne à plein rendement à partir de sa chancellerie rénovée et bénéficie du soutien d'un bureau de coopération canadien aidant à la mise en oeuvre de projets d'assistance technique à la population.

L'ambassade de l'Ukraine est bien établie à Ottawa. Nous avons été honorés d'avoir comme premier ambassadeur le réputé défenseur des droits de la personne, M. Levko Lukianenko. Je peux vous dire aujourd'hui que nous avons approuvé le choix de son successeur, M. Victor Batiouk, actuellement ambassadeur de l'Ukraine à l'ONU.

Conscient de l'importance de la communauté ukrainienne du Canada pour ce qui est de nous aider à développer nos relations avec l'Ukraine, j'ai demandé à mon Ministère de tenir avec elle des consultations spéciales dès que possible.

Aujourd'hui j'ai décrit ce que nous faisons bilatéralement et avec nos partenaires occidentaux. Vous savez maintenant comment notre gouvernement envisage les relations entre le Canada et l'Ukraine. Nous ne pouvons rien accomplir seuls. La responsabilité ultime des réformes revient à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Le Canada bénéficie cependant d'un avantage unique pour aider à leur réalisation -- votre énergie, votre expérience, votre détermination et vos idées.

Bonne chance.